

COMPTE RENDU du 13 février 2018 à 20h30

Présents : Mme Nathalie DURAND - M. Gilles MORGUE - Mme Marie-Pierre COQUELET - M. Patrick LEPETIT - Mme Béatrice CREPISSEON - Mme Soline TEISSERENC - Mme Elisabeth RANC - M. Frédéric RICHARD - M. René TARDY-JEUNOT - M. David ROZOT - M. Gérard VALLET

Absents : Mme Chantal CASSAN - M. Lilian ROBIN - M. Pierre-Marie PIOTIN

Secrétaire de séance : Mme Soline TEISSERENC

Pouvoir : Mme Chantal CASSAN à Mme Nathalie DURAND

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 24 janvier 2018 : Votants : 12 Pour : 12

Mme le Maire demande au Conseil municipal, la possibilité de modifier l'ordre du jour à savoir supprimer la délibération concernant le renouvellement de la convention concernant la mise à disposition du personnel communal pour le lagunage, et de rajouter une délibération pour la création d'emplois. Demande acceptée à l'unanimité.

1°) DÉLIBÉRATIONS

Création des emplois : suite à l'avancement de grade du personnel, il y a lieu de délibérer pour créer les nouveaux grades à savoir : Rédacteur principal de 2^{ème} classe, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe par voie de mutation.

Votants : 12 Pour : 12

Vote des subventions aux associations communales : Les associations ont fait parvenir les comptes de résultats 2017 et leur budget 2018, ainsi le conseil peut délibérer au vu des chiffres communiqués. Mme le Maire rappelle les montants de l'année précédente et les demandes pour cette année.

ACCA	50 €	Comité de parents d'élèves	200 €
ACRDNS	50 €	Truites de Veuze	50 €
Amicale boules	100 €	Les amis du Prieuré	850 €
Bibliothèque	350 €	Prévention routière	65 €
Club 3 ^{ème} âge	150 €	Tennis de Table Rhône Valloire	4 000 €
CIM	450 €	OCCE 26 (coopérative scolaire)	500 €
CAM	640 €	Tarot	50 €

A noter qu'une somme sera en réserve.

Votants : 12 Pour : 12

2°) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX

Projet pour la réfection des trottoirs le long de la RD 139 du pont de Frémuzet jusqu'aux lotissements sur les 2 côtés, et sur le chemin des poiriers côté lotissement Adis. La commission travaux a constaté que le chemin des plantées est très abimé, M. Patrick LEPETIT propose de demander un devis pour mettre de l'enrobé sur cette route. M. Gérard VALLET rappelle que le parking des îlots de propreté au camping doit être réalisé.

M. Patrick LEPETIT s'occupe de demander des devis.

Mme le Maire indique que les travaux sur le chemin de l'Oron et sur le chemin du gué ont démarré.

L'îlot de propreté au quartier de l'île sera mis en place en 2019, le SIRCTOM ayant oublié de mettre de côté l'îlot en question.

Traverse du village RD 139 : Des courriers ont été envoyés pour signaler le mauvais état de cette route au département et à Mme la Députée. Le Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire-Galaure et la fibre seront contactés.

3°) ÉCOLE : PPMS

Les institutrices ont rencontré Mme le Maire et Mme COQUELET ainsi que le personnel périscolaire au sujet du plan de sécurité à mettre en place à l'école. Ainsi des travaux devront être réalisés pour se mettre en conformité avec la réglementation, (pose de serrures, sécurisation des portes vitrées, mise en place d'une sonnette sans fil sur la porte de la bibliothèque).

Journée portes ouvertes : les institutrices proposent vendredi 23 mars à 16 h 30. Invitation de toutes les familles ayant un enfant en âge d'être scolarisé à MANTHES.

4°) QUESTIONS DIVERSES

Assainissement : au 01/01/2019, la communauté de communes doit reprendre le transport des réseaux, et a entamé les démarches auprès des communes afin de récupérer les données.

Platanes : le CAUE a été contacté au sujet du réaménagement de la place. Une rencontre est prévue début mars.

Conseil communautaire 22/02/2018 à 18 h 30.

Illuminations : devis pour remplacer certains articles détériorés, et rajout de 2 petits motifs sur la montée de l'église, rajout de 3 motifs route de Lens Lestang.

Achat d'un téléviseur pour la garderie.

Site internet : 6 564 visites sur l'année, la gestion du site est difficile suite à une actualisation, mais les responsables s'emploient à le rendre opérationnel et, continuent à le faire vivre compte tenu du nombre de visites.

Cantine bio : Frédéric RICHARD se renseigne à propos d'un questionnaire envoyé par le Syndicat Eau Potable Valloire-Galaure.

La séance est levée à 23 h 12.